

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MAI 2024**

Convocation :

22 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Stéphanie DUMONTET,
Julie GIRAUDON, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, et Messieurs Alain
ANDRIAU, Stéphane GIBAUT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier
LERIQUE, Bruno MALASSENET, Alain PLIQUE

Absents excusés : Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame
Christine BONNIN, Madame Marie-Ange MATHIOT qui a donné pouvoir à Madame
Clarisse DULUC, Monsieur Bastien CORDEBOIS qui a donné pouvoir à Monsieur
Didier LERIQUE, Monsieur Emmanuel RICHALET qui a donné pouvoir à Monsieur
Stéphane GIBAUT

Absents non excusés : Monsieur Jérôme BREGÉARD, Madame Françoise GONNET

Secrétaire : Monsieur Stéphane GIBAUT

DEL-2024-31 : TARIFICATION DU SERVICE GARDERIE

Les membres de la commission « Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires » proposent de réévaluer
à compter du 7 juillet 2024 pour les inscriptions de l'année scolaire 2024 2025, le prix des tarifs
du service garderie (en vigueur depuis janvier 2022), compte tenu de l'augmentation des coûts :

Habitants de la commune :	Quotient familial < 585	1€60
	Quotient familial > 585	1€80
Habitants hors commune :	Quotient familial < 585	2€30
	Quotient familial > 585	2€50

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **APPROUVE** les nouveaux tarifs pour le service
garderie qui seront applicables à compter du 7 juillet 2024 pour les inscriptions de l'année scolaire
2024 2025 :

- Avec 11 voix pour une augmentation des tarifs de 0€20
- Avec 5 voix pour une augmentation des tarifs de 0€30
- Et 1 abstention (Monsieur LEMMET).

Fait à Orval le 30 mai 2024.

Le secrétaire de séance

Stéphane GIBAUT

Le Maire

Clarisse DULUC



Accusé de réception en préfecture
018-211801725-20240529-DEL2024-31-DE
Date de réception préfecture : 31/05/2024

Diffusion sur le site internet de la commune le 5 juin 2024